

# DIPLOMATIE ET PUBLICATIONS EN SÉRIE (1975–2015)

## Le Centre international d'enregistrement des publications en série

---

**GAËLLE BÉQUET**

Directrice du Centre international ISSN/CIEPS

---

**L**e Centre international d'enregistrement des publications en série (CIEPS), également nommé Centre international ISSN<sup>1</sup>, fête ses quarante ans d'existence en 2015<sup>2</sup>. Cet anniversaire est l'occasion de retracer l'histoire de l'institution et d'évoquer la vision de ses fondateurs et les principales étapes de son développement afin de saisir l'originalité du réseau ISSN et dessiner des perspectives pour son évolution.

La pierre angulaire de l'ISDS<sup>3</sup> a été posée par l'Unesco dans les années 1970. La réalisation effective du projet fut confiée à Marie Rosenbaum (1926–1986) dont le professionnalisme et la diplomatie sont quasi légendaires. Elle a joué un rôle décisif dans la création de cette organisation intergouvernementale tout à fait unique dans le domaine de l'information et de la documentation. Il lui incombait aussi la délicate tâche d'inciter les pays membres de l'ONU à adhérer aux Statuts du CIEPS et d'encourager les éditeurs et les services d'indexation à utiliser la toute nouvelle norme ISSN.

Dès ses origines, le CIEPS a bénéficié du soutien financier de la France, de l'Unesco et des pays membres. Parallèlement, il a développé la base bibliographique de l'ISSN commercialisée auprès des bibliothèques et des acteurs du monde de l'édition et de l'information scientifique et technique. La vente des données ISSN (sous forme imprimée, CD-Rom ou en ligne) abonde le budget du CIEPS pour maintenir et

faire évoluer le système ISSN ainsi que pour mener des actions de formation et de communication.

L'histoire du CIEPS et de son réseau est liée à celle de l'Unesco et aux événements politiques, économiques et techniques des quarante dernières années. Deux grandes périodes peuvent être identifiées. Avant 1990, la coopération culturelle entre l'Est et l'Ouest cherche à perdurer dans un contexte de guerre froide. Le CIEPS a été créé comme cadre de coopération pour l'identification et l'échange d'informations scientifiques et techniques au niveau international.

Dans les années 1990, la disparition de l'URSS et du bloc soviétique met fin à l'ordre mondial bipolaire. Cela va de pair avec le déclin du pouvoir des administrations gouvernementales et la libéralisation et la globalisation de l'économie. Au même moment, les technologies de l'information et de la communication connaissent un essor considérable avec l'apparition d'internet et du World Wide Web. Le CIEPS a été confronté à la transition des pays d'Europe centrale et orientale et a réussi à nouer des contacts directs avec les centres ISSN nationaux qui dépendaient de centres régionaux. Les données ISSN ont été modifiées pour respecter les nouvelles frontières politiques. Le CIEPS a en outre fait évoluer son système de gestion de base de données pour mieux identifier les produits issus de l'édition en ligne et accompagner

\* Une première version de ce texte est parue en anglais dans la revue brésilienne *Ciencia da informação*.

<sup>1</sup> <http://www.issn.org>

<sup>2</sup> <http://40years.issn.org>

<sup>3</sup> ISDS signifie International Serial Data System. Il s'agit du nom donné à l'organisation chargée de veiller à la mise en place du système d'identification utilisant l'ISSN (International Standard Serial Number).



Signature de l'accord entre l'Unesco (représenté par son directeur René Maheu) et le gouvernement français (représenté par Pierre Maillard, chef de la délégation française à l'Unesco) sur la création du CIEPS (14 novembre 1974).

le mouvement de l'Open Access. Il coordonne aujourd'hui différents projets destinés à améliorer ses services et l'accès aux données ISSN.

## LA PÉRIODE DE LA GUERRE FROIDE

### IDENTIFIER ET ÉCHANGER L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En 1947, soit deux ans après sa création, l'Unesco a signé un accord avec l'IFLA démontrant ainsi son intérêt pour les questions liées aux bibliothèques et aux sciences de l'information. L'Unesco souhaitait particulièrement s'attaquer au problème des bibliographies nationales et à celui de l'informatisation des archives et des bibliothèques. Une conférence sur l'amélioration des services bibliographiques eut lieu à Paris du 7 au 10 novembre 1950. Dans les années 1970, deux programmes concernant les bibliothèques et les politiques en matière d'in-

formation scientifique ont été lancés par l'Unesco. Le premier appelé NATIS soutenait la création de systèmes d'information nationaux que l'IFLA accompagna notamment à travers le contrôle bibliographique universel<sup>4</sup>. Le deuxième programme intitulé UNISIST se préoccupait de la mise en place d'un système d'information mondial et c'est sous son égide que fut créé l'ISDS.

Une étude sur la faisabilité de ce système d'information mondial fut menée entre 1967 et 1971 par l'Unesco. Elle incluait une recommandation spécifique sur la création d'un registre global des revues scientifiques et la mise en place de références standardisées pour les périodiques scientifiques et techniques. Elle préconisait en outre l'élaboration d'un « *code universellement utilisé pour les titres de revues scientifiques* »<sup>5</sup> qui permettrait par la suite d'identifier d'autres documents tels que les articles, les monographies et les rapports techniques. L'INSPEC (Information Services for the Physics and Engineering

<sup>4</sup> Peter Johan Lor, *The IFLA-UNESCO partnership 1947-2012*, 2012. En ligne : <http://conference.ifla.org/past-wlic/2012/96-lor-en.pdf>

<sup>5</sup> Unesco, *Abrégé de l'étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique effectuée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et le Conseil international des unions scientifiques*, 1971. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001356/135601fo.pdf> [p. 46-47].

Communities) contribua à cette étude en réalisant un rapport sur la faisabilité d'un système international d'information sur les périodiques<sup>6</sup>. La seizième session de la Conférence générale de l'Unesco adopta alors une résolution autorisant le directeur général de l'Unesco «à encourager la coopération dans le domaine de l'information scientifique et technique en améliorant les périodiques scientifiques, les indexations d'articles et la coopération scientifique<sup>7</sup>». À cette époque, l'accent est clairement mis sur la production scientifique.

En 1971, Marie Rosenbaum reçut une commande de l'Unesco et de la Bibliothèque nationale pour produire un rapport sur la faisabilité de l'ISDS. Elle identifia les futurs utilisateurs de l'ISDS et mena des entretiens auprès des centres d'information bibliographique, des bibliothèques, des éditeurs et des agences d'abonnement. Son rapport mit en lumière les divergences entre les besoins de ces communautés. Les centres d'information bibliographique souhaitaient bénéficier d'un instrument d'identification des périodiques scientifiques et techniques courants afin d'échanger des informations bibliographiques au niveau international. Ils appelaient de leurs vœux un mécanisme d'identification lié à une description sommaire du périodique. Les bibliothèques étaient plus intéressées par la création de catalogues nationaux des publications en série qui comprendraient tous les types de périodiques. Elles avaient besoin d'un identifiant numérique et de métadonnées prêts à l'emploi pour les opérations de catalogage locales. Les éditeurs préféraient un système d'identification exhaustive des périodiques courants et souhaitaient que l'ISSN adopte la même structure que l'ISBN afin de signaler le pays d'origine.

Les divergences portaient donc sur la nature des ressources à identifier (sélectivité ou exhaustivité), la structure du réseau (centralisation ou décentralisation), l'importance et la nature des métadonnées descriptives et le mode

d'attribution des ISSN. Le rapport de M. Rosenbaum préconisait finalement la mise en place d'une base de données qui inclurait tous les périodiques sans distinction de domaine ni de catégorie. Il recommandait de créer un réseau à deux niveaux associant un centre international et plusieurs centres nationaux : le premier serait responsable de l'élaboration et de la gestion de la base de données centrale que les centres nationaux abonderaient en notices sommaires tandis qu'ils fourniraient à leurs bibliographies nationales des notices plus détaillées. La base de données centrale hébergerait les éléments permettant l'identification et la transmission de l'information et inclurait également d'autres identifiants comme le CODEN<sup>8</sup>. Enfin, l'identification du pays dans l'ISSN lui-même fut écartée.

Marie Rosenbaum a donc joué un rôle central dans la création du CIEPS. Née en 1926 à Chisinau, ville alors située dans le royaume de Roumanie, elle avait passé quelques années aux USA pendant la Deuxième Guerre mondiale avant de s'installer en France en 1946 pour étudier la littérature anglaise à l'université de Toulouse. Elle obtint finalement un diplôme de bibliothécaire en 1962. Elle travailla à la Direction des bibliothèques et de la lecture publique du ministère de l'Éducation nationale avant d'être recrutée en 1972 comme chef de projet pour l'ISDS qu'elle conçut et dirigea jusqu'à sa mort en 1986<sup>9</sup>.

Sa personnalité a certainement été déterminante dans la réussite du projet de l'ISDS. C'était une bibliothécaire très impliquée dans les travaux de normalisation à l'ISO et à l'IFLA où elle oeuvra à l'harmonisation entre l'ISBD(S)<sup>10</sup> et les règles du *Manuel ISDS*. Après sa nomination à la direction du CIEPS, elle enchaîna les missions à l'étranger pour promouvoir le système ISDS et persuader les autorités nationales de créer des centres nationaux ISDS. Marie Rosenbaum travailla de manière étroite avec Paul Poindron<sup>11</sup> dont la contribution fut décisive en tant que

<sup>6</sup> M. D. Martin, C. I. Barnes, *Report on the feasibility of an International Serials Data System and preliminary systems design*, Londres, INSPEC, 1970. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000985/098515eb.pdf>

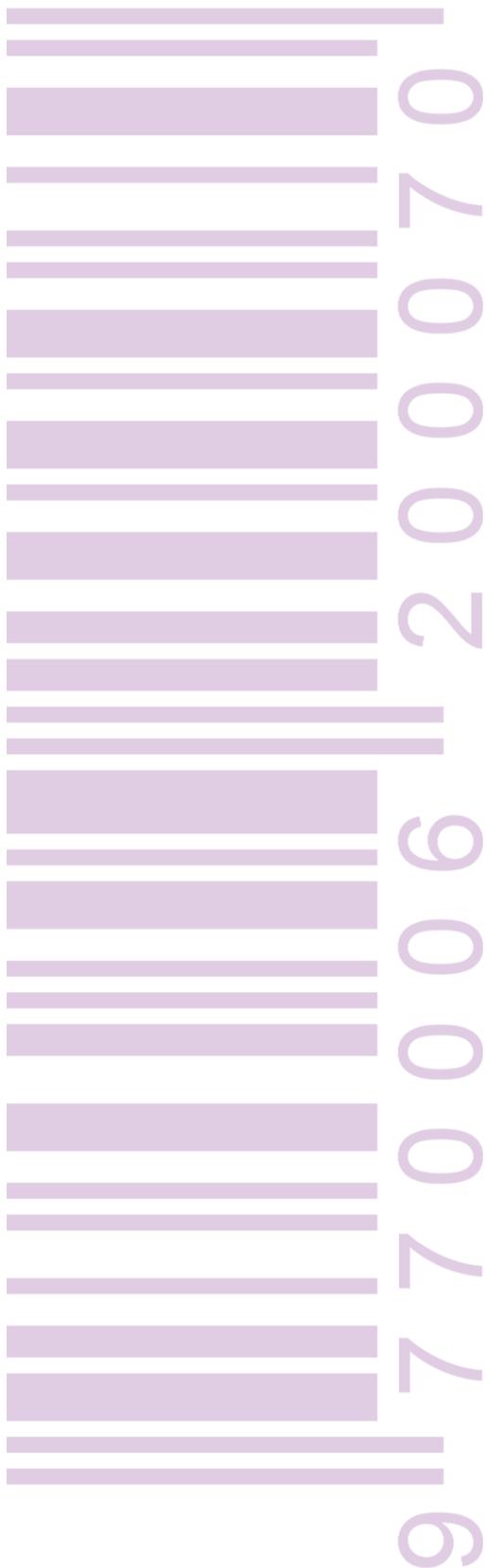
<sup>7</sup> Unesco, *Actes de la conférence générale. Seizième session. Paris 12 octobre – 14 novembre 1970. Vol. 1. Résolutions*. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114046f.pdf> [p. 34].

<sup>8</sup> Le CODEN est un numéro qui identifie les titres de périodiques. Il est attribué depuis 1975 par l'American Chemical Society.

<sup>9</sup> Voir la nécrologie publiée par la Lettre d'information de la section IFLA pour les publications en série (n° 11, avril 1987).

<sup>10</sup> International Standard Bibliographic Description – Serials.

<sup>11</sup> Voir la nécrologie publiée dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1980 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-02-0051-001.pdf>



représentant français au programme UNISIST de l'Unesco puis comme administrateur du CIEPS<sup>12</sup>.

#### LA NAISSANCE D'UNE ORGANISATION ORIGINALE

L'accord provisoire de création du Centre international d'enregistrement des publications en série (CIEPS) a été signé entre l'Unesco et la République française le 13 juillet 1972. Pour l'Unesco, les objectifs de l'International Serials Data System (ISDS) étaient « *de développer et maintenir un registre international des publications en série, de définir et promouvoir l'utilisation d'un code normalisé, l'ISSN, de faciliter la recherche de l'information scientifique et technique dans les périodiques, de mettre à disposition cette information et d'établir un réseau de collaboration entre les bibliothèques, les services d'information, les éditeurs et les organisations internationales, enfin de promouvoir les normes de description bibliographique et les formats d'échange dans le domaine des publications en série*<sup>13</sup> ».

Le CIEPS fut tout d'abord administré par la Réunion des bibliothèques nationales qui gérait également son budget. En 1971 et 1972, le gouvernement français finançait le salaire du directeur du CIEPS et versait une subvention complétée par une contribution de l'Unesco. Cet accord provisoire fut renouvelé chaque année jusqu'à la fin de l'année 1974. L'accord final entre la France et l'Unesco créant la nouvelle organisation intergouvernementale a été signé le 14 novembre 1974 par René Maheu, directeur général de l'Unesco, et Pierre Maillard, ambassadeur et délégué permanent de la France à l'Unesco. Ce traité a été ratifié par le Parlement français en décembre 1975. Après cette signature, une lettre circulaire de René Maheu à tous les pays membres de l'Organisation des Nations unies les invita à adhérer au réseau de l'ISDS. Des pays comme les USA, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni avaient déjà créé leur centre national ISDS<sup>14</sup> et furent parmi les premiers pays à adhérer.

À son origine, le centre était hébergé par la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu à Paris. Il a déménagé en 1974 dans ses nouveaux locaux situés au 20 rue de Bachaumont. À partir de 1976, le CIEPS est devenu une organisation

<sup>12</sup> Cf. les hommages à Paul Poindron prononcés par Wolfgang Lohner (Unesco) et Simeon Babasany Aje (Nigeria) pendant la troisième réunion du comité directeur de l'ISDS (Paris, 22-23 avril, 1980). Archives du CIEPS.

<sup>13</sup> The International Serials Data System, *UNESCO Bulletin for Libraries*, 1973, vol. 27, n° 2, p. 117.

<sup>14</sup> Isabel Bradley, « The International Serials Data System in 1978 », *Canadian Library Journal*, vol. 35, n° 3, juin 1978, p. 167-171.

intergouvernementale indépendante avec une autonomie financière complète<sup>15</sup>. Ses statuts<sup>16</sup> ont été publiés au *Journal officiel de la République française* en mars 1976. Lors de sa première réunion à Paris en octobre 1976, l'assemblée générale du CIEPS a créé quatre organes de décision, à savoir l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité technique et la direction. L'assemblée générale se réunit tous les deux ans et est constituée d'un représentant de chacun des pays membres de l'Unesco ayant adhéré aux statuts, d'un représentant du pays hôte, à savoir la France, et de celui du directeur général de l'Unesco. Le conseil d'administration, qui se réunit au moins une fois par an, comprend douze représentants des pays membres, le représentant de la France et celui de l'Unesco. Le directeur, nommé par le gouvernement français après avis de l'Unesco, est assisté en tant que de besoin par le comité technique.

Avant 1977, la France et l'Unesco prenaient en charge l'ensemble des coûts opérationnels du CIEPS. La création du registre ISSN eut un impact important sur les dépenses, engendrant un déséquilibre dans le budget du CIEPS. Le conseil d'administration vota alors une résolution sur le financement qui statuait que la France contribuerait à hauteur de 60 % au budget du CIEPS et l'Unesco pour 5 %. Les autres ressources proviendraient des contributions des pays membres pour 27 % tandis que la vente des produits couvrirait 8 % des besoins. Les pays membres commencèrent alors à verser une contribution annuelle au CIEPS. Cette question du financement fut à nouveau débattue lors de la deuxième réunion du conseil d'administration en avril 1978 : le représentant de l'URSS estimait en effet qu'aucune participation financière n'était due par les pays membres puisque les centres nationaux fournissaient leurs notices au registre ISDS. Il souhaitait également que les contributions financières, si elles étaient finalement validées, soient payées en monnaie nationale<sup>17</sup>.

En 1980, 23 pays membres finançaient régulièrement le CIEPS. Toutefois, le mode de calcul de ces contributions nationales était controversé car il pénalisait les pays qui produisaient beaucoup de notices. La représentante du Canada, Cynthia J. Durance, proposa alors de fonder la contribution sur le produit national brut

réactualisé annuellement dans les statistiques de l'Unesco et sur le nombre de notices fournies, ce qui fut validé par l'assemblée générale en avril 1982.

#### LE REGISTRE ISDS ET L'INFORMATISATION DU RÉSEAU

En 1975, la base de données initiale de l'ISDS a été constituée à partir d'extractions de notices provenant des bases de Biosis, du Bulletin signalétique, des Chemical Abstract Services, de Georef et d'INSPEC. Le CIEPS a fusionné ces données et élaboré les premières notices ISDS validées par les centres nationaux. À l'origine, la base contenait 50 000 titres et croissait d'environ 2 000 titres par mois. La publication de l'*ISDS Bulletin* débuta en septembre 1974. Après 1986, *ISDS Bulletin* fusionna avec *ISDS Register* et devint trimestriel. En 1987, 292 copies du registre sur microfiches furent vendues contre 26 copies sur bande. En 1988, une nouvelle édition complète de l'*ISDS Register* fut publiée avec des notices mises à jour.

Pour harmoniser les pratiques bibliographiques des centres nationaux ISSN, le CIEPS commença à organiser à partir de 1978 des sessions de formation qui duraient entre une semaine et deux mois. Le *Manuel de l'ISDS* fut publié pour la première fois en 1983, soit dix ans après la publication des *ISDS Guidelines*. Ce manuel fut édité par Albert Mullis (British Library) et Judith Szilvássy (National Széchényi Library), également la correspondante auprès du groupe de travail de l'IFLA sur l'ISBD(S).

À partir de 1976, la fourniture de notices par les pays membres commença donc à s'organiser mais elle demeurait majoritairement sous forme imprimée. Le coût de la saisie était tel que la production annuelle de notices se limitait à un chiffre compris entre 12 000 et 15 000 unités. Le CIEPS souhaitait augmenter la production et le seul moyen d'aboutir à ce résultat était d'informatiser les centres ISSN.

Après la mort de Marie Rosenbaum en 1986, un vent de changement souffla sur le CIEPS. Cynthia Durance avait reçu commande d'un document stratégique qu'elle remit en 1987. Cette étude, intitulée *ISDS Planning Framework Study*<sup>18</sup>, s'appuyait sur une série d'entretiens avec les membres du réseau ISDS, des directeurs de bibliothèques nationales et le person-

<sup>15</sup> Unesco, *Agreement between the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Unesco) and the Government of the French Republic on the establishment and operation of an International Centre for the Registration of Serial Publications*, Paris, Unesco, 1976. 11 p. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0001/000189/018991eb.pdf>

<sup>16</sup> Décret n° 76-204 du 24 février 1976 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture au sujet de la création et du fonctionnement d'un centre international d'enregistrement des publications en série signé à Paris le 14 novembre 1974.

<sup>17</sup> Le rouble soviétique n'était pas convertible. Cf. Michel Aglietta, « La convertibilité du rouble », *Économie Prospective internationale*, n° 44, 1990. Disponible sur : [http://www.cepii.net/IE/PDF/EL\\_44-2.pdf](http://www.cepii.net/IE/PDF/EL_44-2.pdf)

<sup>18</sup> Cynthia Jean Durance, *ISDS Planning Framework Study. Report commissioned by the International Serials Data System Governing Board*, 1987, 55 p.



<sup>24</sup> Peter Jacso, *Scenario for microcomputer-based serial cataloging from ISDS records*. Document présenté à la 52<sup>e</sup> Conférence générale de l'IFLA (Tokyo, 1986).

<sup>25</sup> CDS/ISIS signifie *Computerised Documentation Service / Integrated Set of Information Systems*. Ce système de gestion fut mis à disposition des bibliothèques à partir de 1985.

<sup>26</sup> Alan Hopkinson, «CDS/ISIS : UNESCO's information retrieval package for microcomputers and the VAX minicomputer», *Encyclopedia of Library and Information Science*. Allen Kent ed., Library and Information Science Encyclopedia, 57. CRC Press. [http://eprints.mdx.ac.uk/6440/1/cds\\_isis\\_encyc.pdf](http://eprints.mdx.ac.uk/6440/1/cds_isis_encyc.pdf)

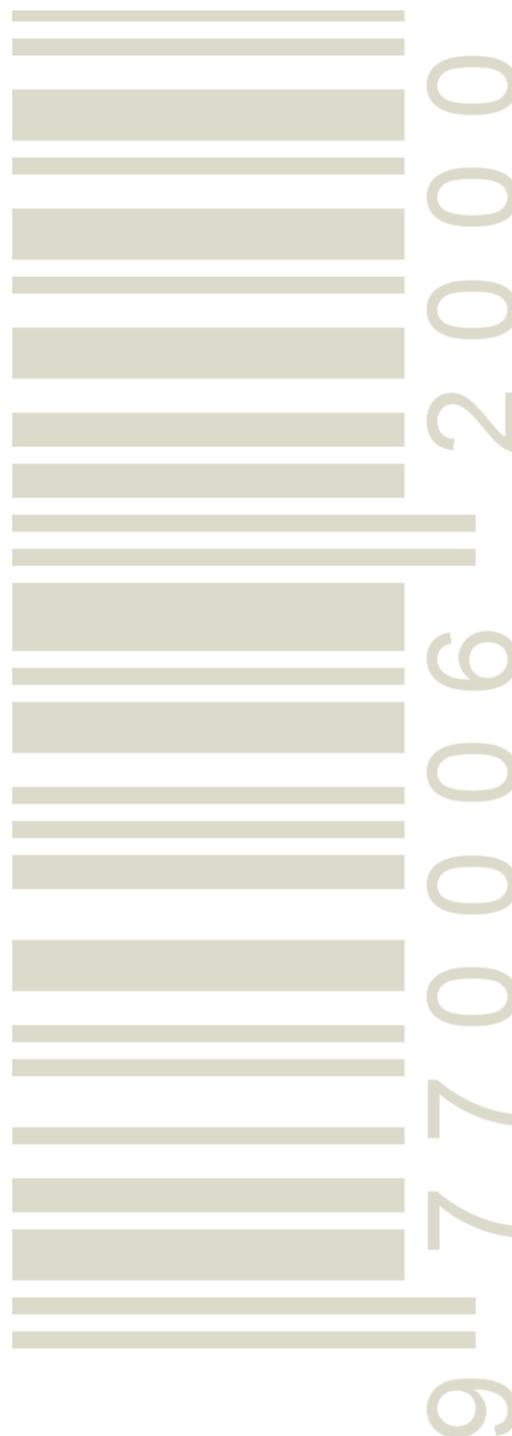
<sup>27</sup> Suzanne Santiago, «OSIRIS a micro-computer based Online Serials Information, Registration and Enquiry System», *IFLA Journal*, 1992, vol. 18, n° 4, p. 333-338.

<sup>28</sup> Le Centre international ISSN a utilisé OSIRIS jusqu'en 2004. Le centre ISSN allemand l'a utilisé jusqu'en 2014.

<sup>29</sup> William Saffady, «Library automation : an overview», *Library Trends*, vol. 37, n° 3, 1989, p. 280.

<sup>30</sup> «Informatisation de la gestion des bibliothèques», *BBF*, 1990, n° 1, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-01-0060-001>

sous-traitants. Ce processus ne permettait pas une mise à jour rapide du registre ISDS, ce dont les utilisateurs se plaignaient. En 1987, J. Szilvássy avait pris contact avec Peter Jacso<sup>24</sup> et Andras Szucs qui travaillaient pour SZAMALK, une entreprise d'informatique établie à Budapest. Ils proposèrent à J. Szilvássy de développer OSIRIS (Online Serials Registration Information and Inquiry System) un système de gestion de données reposant sur MICRO-CDS/ISIS<sup>25</sup>, une application gratuite de l'Unesco pour les centres de documentation<sup>26</sup>. Un contrat fut finalement signé en août 1991 entre SZAMALK et le CIEPS pour développer et installer OSIRIS. Le système fut testé par les centres hongrois et irlandais et le manuel d'utilisation – *ISDS-OSIRIS User Manual* – fut publié en 1992<sup>27</sup>. OSIRIS<sup>28</sup> était l'aboutissement d'une initiative internationale d'informatisation de la gestion des périodiques dans les bibliothèques et il représentait un excellent vecteur pour la diffusion du format ISDS au milieu des années 1990. La gestion des périodiques demeurait à cette époque un problème épineux pour les bibliothèques. Aux USA, «certaines bibliothèques ont développé des modules sur mesure pour la gestion de leurs périodiques dans les années 1950 et 1960. Le système PHILSOM, conçu par la Washington University School of Medicine Library, en est peut-être l'exemple le plus fameux. [...] Plusieurs entreprises et organisations ont mis au point des logiciels spécifiques pour le contrôle bibliographique des périodiques dans les années 1980<sup>29</sup>». En France, à cette même époque, les bibliothèques universitaires utilisaient encore peu les modules de gestion des périodiques contrairement aux bibliothèques publiques qui toutefois se plaignaient de leurs maigres performances<sup>30</sup>. L'informatisation du registre de l'ISDS amena le CIEPS à signer un contrat avec Chadwyck-Healey France en 1991 pour la réalisation d'une version du registre sur CD-Rom. En 1992, le registre contenait 620 000 notices et croissait annuellement de 40 000 notices.



## APRÈS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

### SOUBRESAULTS GÉOPOLITIQUES

Le démantèlement de l'URSS au début des années 1990<sup>31</sup> a eu des conséquences importantes pour le réseau ISSN. Le rôle du centre MARSİ, qui coordonnait l'activité bibliographique de neuf pays socialistes, fut remis en question par ses propres membres. La conférence de l'IFLA organisée à Stockholm en 1990 fut l'occasion pour le responsable du centre ISSN suédois, Folke Sandgren, de réunir les protagonistes afin d'entériner un nouveau mode de fonctionnement. Suzanne Santiago, directrice du CIEPS, avait pu constater que les notices créées par le réseau du MARSİ n'étaient pas envoyées régulièrement à Paris. Le MARSİ avait aussi pris la décision d'intégrer le Vietnam alors que celui-ci n'était pas officiellement pays membre du réseau ISSN, n'ayant pas adressé sa demande officielle d'adhésion à l'Unesco. L'établissement de liens directs<sup>32</sup> avec les agences d'enregistrement des anciens pays du bloc communiste semblait la seule solution pour mieux maîtriser la mise à jour du registre. Judith Szilvássy, responsable du centre ISSN hongrois et ancienne administratrice du CIEPS durant l'année 1987, a joué un rôle prépondérant dans cette négociation qui aboutit au début de l'année 1991 à la disparition du centre régional MARSİ, qui dépendait de la Chambre du livre de l'Union soviétique. Les données bibliographiques rassemblées par le MARSİ furent transmises à S. Santiago lors de la conférence de l'IFLA à New Delhi en 1992.

D'autres centres connurent les mêmes bouleversements. Le centre ISDS de la République fédérale socialiste de Yougoslavie avait été créé en octobre 1974. À partir de 1991, date des premiers troubles politiques dans la fédération yougoslave, des centres ISDS furent constitués dans les nouveaux pays indépendants. Ainsi la Croatie disposa de son propre centre en octobre 1992, la Slovénie en novembre 1992, la Macédoine en novembre 1994 et la Bosnie Herzégovine en mai 1998. Entre 1992 et 2006, la Serbie et le Monténégro formèrent la nouvelle République fédérale de Yougoslavie qui renouvela son accord avec le CIEPS en 1993. Finalement en 2006, les deux pays devinrent indépendants : la Serbie signa un nouvel accord de travail avec

le CIEPS en avril 2008 tandis que le Monténégro lui emboîtait le pas en juillet 2008.

Le centre ISSN de la République démocratique allemande existait depuis 1977<sup>33</sup>. Depuis le traité de réunification signé entre les deux pays en 1990, le centre ISSN de la République fédérale d'Allemagne, hébergé par la Deutsche Bibliothek<sup>34</sup> à Francfort-sur-le-Main, a repris les responsabilités du centre est-allemand. En 2012, le centre ISSN allemand a traité et transmis au CIEPS un ensemble de notices en provenance de l'ex-RDA.

La Tchécoslovaquie avait créé son centre ISDS au sein de la Bibliothèque technique d'État en 1978. En juillet 1990, un courrier du directeur du centre tchécoslovaque adressé à S. Santiago précisait que « *l'examen du statut du centre régional MARSİ [était] logique et justifié* ». Après les élections de juin 1992, la partition de la Tchécoslovaquie en deux entités distinctes semblait inévitable. Le centre ISDS prit alors l'initiative de négociations avec la Bibliothèque nationale slovaque située à Martin pour qu'elle prenne la responsabilité du centre ISDS slovaque. Les accords entre le CIEPS et les deux nouveaux centres ISDS furent signés en février 1993.

### DE L'ISDS À L'ISSN

Lors de la réunion de l'assemblée générale du 8 avril 1992, la direction du CIEPS présenta les conclusions d'une étude de marché qui montraient que les initiales ISDS et le nom International Serials Data System n'étaient pas bien connus des acteurs du domaine de l'information. La majorité des personnes interviewées ne faisaient pas le lien entre l'ISDS et la norme ISSN. L'étude préconisait donc d'inclure ISSN dans le nom du centre international et du réseau, ce qui fut fait en 1994.

La gouvernance du réseau posait aussi question car il y avait alors trois niveaux de décision, à savoir l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau du conseil d'administration. Cette organisation était jugée bureaucratique et coûteuse en raison du nombre élevé de réunions. En outre, les sujets importants étaient traités par le bureau qui prenait les décisions que les deux autres instances se contentaient d'entériner. En 1992, le bureau fut donc supprimé puisqu'il n'avait pas de véritable fondement juridique, et le conseil d'administration sortit

<sup>31</sup> Cf. Maurice Vâisse, *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2015.

<sup>32</sup> Une collaboration directe entre le CIEPS et les centres nationaux de Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie et République démocratique allemande avait pu être établie parallèlement à celle que ces centres entretenaient avec le centre régional MARSİ.

<sup>33</sup> Cf. Erika Jesche et Klaus-Dieter Wilke, « Die Deutsche Bücherei in ihren Funktionen als DDR-Agentur für ISSN und ISBN », in *Jahrbuch der Deutschen Bücherei*, Jg. 22, Leipzig, Deutsche Bücherei, 1986, p. 33-50.

<sup>34</sup> La Deutsche Nationalbibliothek a été créée en 2006.

renforcé de cette réforme. On créa un comité de décision restreint composé du président et du vice-président du conseil d'administration ainsi que des représentants de la France et de l'Unesco afin de piloter la stratégie du réseau et de faire le lien avec la direction du CIEPS.

À la fin de l'année 1997, il y avait 846 858 notices dans la base ISSN qui croissait annuellement de 45 000 notices. Le réseau ISSN rassemblait 66 centres nationaux, un centre régional pour l'Asie du Sud-Est et le CIEPS. La base ISSN était commercialisée sur bandes et sur CD-Rom sous le nom d'ISSN Compact. En 1997, le registre implémenta la norme Unicode. Le centre international ISSN s'associa à un projet avec des services d'indexation tels que PsycInfo et l'Inist pour compléter les notices ISSN avec des informations sur le référencement des périodiques. Il participa également au projet CASA (Cooperative Archive of Serials and Articles) soutenu par la Direction générale XIII de la Commission européenne et dont l'objectif était de développer des services sur internet permettant l'accès au contenu des périodiques via le registre ISSN. Le British Library Document Supply Centre, ISSN Grèce et ISSN Norvège étaient aussi partenaires de ce projet qui s'acheva en 2000.

Suzanne Santiago quitta le CIEPS quand elle fut nommée directrice de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur en mars 1998. Françoise Pellé, qui avait travaillé précédemment au Département de l'information scientifique et technique et des bibliothèques au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, devint alors directrice.

#### LE MARCHÉ ÉMERGENT DE L'IDENTIFICATION DES RESSOURCES SUR INTERNET

Dans les années 1990, l'émergence et le développement rapide d'une industrie éditoriale multimédia amena les bibliothèques à s'adapter pour comprendre et gérer la nouvelle offre électronique et les éditeurs à s'organiser pour constituer et contrôler le marché global de l'édition électronique. Pour ce faire, ces derniers souhaitaient disposer de systèmes d'identification<sup>35</sup> pour différents types d'information (articles, auteurs, ayants droit) utiles dans la chaîne de production de valeur.

La norme ISO Serial Item and Contribution Identifier (SICI) avait été élaborée en 1991 et

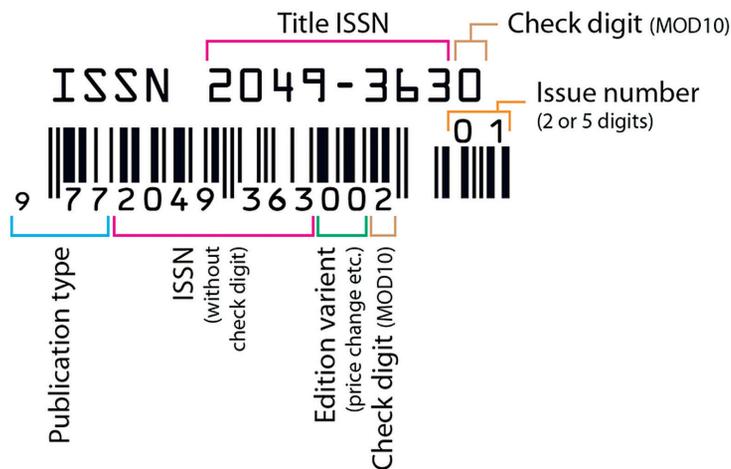


<sup>35</sup> Brian Green et Mark Bide, *Unique identifiers : a brief introduction*, 1999. En ligne : <http://www.bic.org.uk/files/pdfs/uniqid.pdf>

révisée en 1996<sup>36</sup>. Cette norme SICI définissait un code de longueur variable qui identifiait de manière unique chaque fascicule d'un périodique et chaque article contenu dans un fascicule. SICI était une combinaison de différents segments parmi lesquels celui nommant le fascicule était fondé sur l'ISSN. Des ISSN commencèrent à être attribués à des ressources électroniques à partir de 1997 et furent dès lors utilisés comme identifiants fiables et persistants dans l'environnement électronique.

En 2000-2001, sous l'impulsion de F. Pellé, le CIEPS participa au développement de deux systèmes de résolution d'URN fondés l'un sur l'ISSN, l'autre sur le SICI, ce dernier étant financé par un projet européen nommé DIEPER. Ces deux systèmes utilisaient le registre ISSN comme un outil central de résolution pour l'accès à une revue en ligne et à ses métadonnées ainsi qu'aux articles via SICI. L'un des résultats de ce projet fut l'enregistrement de l'espace de données (namespace) ISSN : URN (RFC3044) auprès de l'Internet Assigned Numbers Authority (IANA) en janvier 2001.

La troisième révision de la norme ISO 3297 – qui définit l'ISSN<sup>37</sup> – commença en septembre 2003 sous la supervision du CIEPS. Un groupe de travail fut mis sur pied avec la participation d'éditeurs, d'agences d'abonnement et de représentants d'autres systèmes d'identification comme ISTC, ISBN et DOI. Les enjeux de cette révision étaient la définition des ressources devant être identifiées par un ISSN, la politique d'attribution des identifiants, l'interopérabilité avec les principaux systèmes d'identification et le rôle des utilisateurs de l'ISSN dans la gouvernance du réseau. Le groupe de travail exprima la nécessité d'identifier une ressource à deux niveaux, celui de l'œuvre et celui de sa manifestation. Différents scénarios furent établis et testés auprès des utilisateurs de l'ISSN. L'enquête conclut que l'ISSN devrait être attribué au niveau du titre et qu'un ISSN secondaire servirait à identifier les versions sur différents supports. L'ISSN-L fut donc créé et son implémentation commença en 2008 dans le registre ISSN. L'ISSN-L est choisi parmi les ISSN des versions d'un même titre d'une ressource continue et il s'agit habituellement du premier ISSN attribué. Toutes les notices de la base ISSN ont reçu un ISSN-L en 2009. L'ISSN-L est utilisé aujourd'hui pour lier les ISSN distincts attribués à une



même ressource sur différents supports. Suite à cette modification importante de la norme, le *Manuel ISSN* fut révisé et publié en 2008.

Le CIEPS a mené différents projets destinés à améliorer ses services et l'accès aux données. En 2004, le système de gestion Virtua a remplacé OSIRIS. Le client Virtua a été implémenté dans un tiers des centres nationaux ISSN, ce qui a abouti notamment au démantèlement du centre régional pour l'Asie du Sud-Est dont le rôle de centralisation des notices n'était plus utile. Un serveur OAI-PMH a été mis en place pour permettre un accès direct aux notices ISSN au format MARC-XML. Un accord a été signé en 2009 entre le CIEPS et EDINA National Academic Data Centre (UK) pour créer un service commun de préservation des revues électroniques, The Keepers Registry<sup>38</sup>, s'appuyant sur le Registre ISSN pour déterminer quelles ressources électroniques sont conservées par les institutions chargées de l'archivage numérique à long terme.

Reprenant l'idée développée par SICI, l'Association of American Publishers, assistée sur le plan technique par la Corporation for National Research Initiatives (USA), a entrepris à la fin des années 1990 de créer un nouvel identifiant appelé Digital Object Identifier (DOI) basé sur le système nord-américain Handle et présenté pour la première fois à la Foire de Francfort en 1997. Quand la Fondation DOI chercha à promouvoir le DOI au niveau de l'ISO pour qu'il devienne une norme internationale, le réseau ISSN ainsi que d'autres institutions qui géraient des systèmes d'identification s'inquiétèrent du risque de recouvrement des missions. Le DOI ambitionnait alors d'identifier tout type de contenu électronique. Lors du processus de normalisation de l'ISO 26324 « Information and

<sup>36</sup> [http://www.niso.org/apps/group\\_public/download.php/6514/Serial\\_Item\\_and\\_Contribution\\_Identifier\(SICI\).pdf](http://www.niso.org/apps/group_public/download.php/6514/Serial_Item_and_Contribution_Identifier(SICI).pdf)

<sup>37</sup> La première édition de la norme ISO 3297 a été publiée en 1971, la seconde édition en 1986, la troisième en 1998, la quatrième en 2007.

<sup>38</sup> <http://thekeepers.org>

documentation – Digital object identifier system», l'Agence française de normalisation (Afnor) intervint pour proposer une acception plus stricte du DOI dont la définition précisait qu'il était «*utilisé pour identifier des objets de toute forme (électronique ou physique) quand ces objets sont des entités ayant un contenu ou des abstractions comme des textes. [...] L'attribution d'un DOI est possible pour les objets ayant un contenu comme par exemple les documents textuels, les ensembles de données, les phonogrammes, les livres, photographies et revues*<sup>39</sup>». La version de la norme DOI publiée en 2012 inclut donc des exemples d'insertion d'ISSN dans un DOI, une précision de la plus haute importance pour le réseau ISSN. En pratique, toutefois, l'interopérabilité entre les deux identifiants est peu utilisée, ce qui est dommageable pour la continuité du lien entre les ressources imprimées et numériques.

#### L'ISSN, LES DONNÉES OUVERTES ET LES RESSOURCES EN LIBRE ACCÈS

Tout au long de ses quarante années d'existence, les coûts de production et de gestion du système ISSN ont été supportés par la France, l'Unesco et les pays membres. Toutefois, la part du budget opérationnel du CIEPS, compensée par les ventes du registre ISSN et des services associés, a crû régulièrement. La question de la réutilisation des données ISSN par des tiers avait été tranchée au début des années 1980 quand la British Library avait été sollicitée par deux agences d'abonnement britanniques. Le conseil d'administration du CIEPS avait alors décidé que les centres nationaux pouvaient utiliser les données librement mais que les tiers devaient négocier un accord avec le CIEPS pour exploiter les données à des fins propres. Le contrat de licence des données ISSN actuellement en vigueur date de 2010 : il prévoit que les données ISSN sont utilisables par le titulaire du contrat mais qu'elles ne sont pas réutilisables par un tiers qui n'aurait pas signé de contrat. Les gouvernements européens<sup>40</sup> et l'Unesco promeuvent aujourd'hui des licences libres pour les informations produites par des entités financées sur fonds publics. Parmi celles-ci, on compte bien souvent des centres nationaux ISSN. Des initiatives telles qu'Europeana ont aussi ouvert la voie à la diffusion libre et gratuite

des données et contenus culturels tandis que les dépôts d'archives scientifiques ont fleuri dans de nombreux pays. Le réseau ISSN estime que cette tendance a un impact important sur son modèle d'organisation. Le CIEPS apporte aujourd'hui sa contribution au mouvement des données ouvertes liées (LOD) à travers le service ROAD (Directory of Open Access Resources)<sup>41</sup> développé en partenariat avec l'Unesco. Les données ISSN identifiant des ressources en accès libre et gratuit sont disponibles au format RDF permettant leur réutilisation sur la base d'une licence CC BY NC 4.0. L'objectif du projet est de créer un point d'accès unique aux revues scientifiques et aux dépôts d'archives scientifiques quel que soit leur lieu de publication. Les publications en accès ouvert sont décrites selon les normes bibliographiques internationales et les métadonnées bibliographiques sont complétées par des informations provenant de services comme Econlit, Scopus ou Impact Factor qui donnent une évaluation de la qualité des ressources identifiées. ROAD, mis en ligne en 2013 et substantiellement amélioré en 2014, illustre le rôle pivot que l'ISSN joue pour combiner des informations de différentes provenances. Ce service s'adresse aux étudiants et aux chercheurs qui souhaitent identifier les services d'indexation évaluant telle ou telle revue en Open Access dans laquelle ils pourraient publier. Il aide aussi les bibliothécaires, documentalistes et journalistes dans l'identification de ces ressources et propose des statistiques sur les publications en Open Access dans le monde. ROAD préfigure aussi ce que pourrait être le futur registre ISSN. En juin 2014, le conseil d'administration a en effet validé le plan stratégique 2015-2017<sup>42</sup> qui réaffirme l'importance du partage des données ISSN avec la communauté des producteurs et usagers de l'information scientifique et technique. Ceci suppose de repenser le modèle d'organisation du réseau ISSN et de trouver un moyen terme entre ouverture des données et viabilité économique. Le registre ISSN devra évoluer techniquement pour pouvoir dialoguer avec des applications du web développées par ses partenaires, ce qui permettra de susciter des services innovants. C'est une opportunité unique pour la communauté ISSN de redéfinir son organisation et ses processus. La révision systématique de la norme ISO 3297 en 2016

<sup>39</sup> ISO/DIS 26324 Information and documentation – Digital Object Identifier System, 2009.

<sup>40</sup> Cf. Directive on the re-use of public sector information (2003) : <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/european-legislation-reuse-public-sector-information>

<sup>41</sup> <http://road.issn.org>

<sup>42</sup> [http://www.issn.org/wp-content/uploads/2013/08/Strategy\\_Web\\_ENG.pdf](http://www.issn.org/wp-content/uploads/2013/08/Strategy_Web_ENG.pdf)

sera aussi l'occasion de travailler avec les bibliothèques et les éditeurs pour mieux répondre à leurs attentes et poursuivre une fructueuse collaboration.

### CONCLUSION

La création du CIEPS est donc étroitement liée à l'initiative de l'Unesco et de l'IFLA pour l'identification de la production internationale d'informations scientifiques et culturelles. Cet objectif a été atteint par la mise en place d'agences bibliographiques nationales qui ont coopéré dans différents cadres pour produire des normes permettant l'échange de données bibliographiques aux niveaux national et international. Depuis 1975, le Centre international ISSN – en tant qu'organisation intergouvernementale – et le réseau ISSN – en tant qu'association d'unités bibliographiques coopérant au niveau technique – ont acquis une place tout à fait particulière au sein de la communauté de l'information scientifique et technique en jouant un rôle moteur dans la normalisation et l'automatisation des données traitant des publications en série.

Au cours des quarante années écoulées, le réseau ISSN a réussi à établir des relations durables avec des partenaires divers qui ont bénéficié de la pérennité du réseau ISSN et de sa ca-

pacité à répondre aux besoins de l'industrie de l'information et des bibliothèques. Dans les années 1970, le souhait des fondateurs de l'ISDS était de promouvoir la coopération scientifique au moyen d'un système d'identification neutre et fiable dans un monde polarisé par la guerre froide. Les changements géopolitiques des années 1990 n'ont pas remis en question l'intérêt du réseau ISSN qui a toujours été soutenu par la France, l'Unesco et les pays membres.

Dans le monde numérique, les identifiants font l'objet d'une attention accrue de la part des producteurs d'information, de ses consommateurs et des institutions d'archivage. « *La constitution de registres collaboratifs d'autorités associés à des identifiants standardisés constitue de notre point de vue un pilier fondamental du nouveau contrôle bibliographique universel. Le statut, le fonctionnement, le modèle économique et de gouvernance de ces registres sont des points d'attention de niveau international*<sup>43</sup>. » Le registre ISSN, qui représente aujourd'hui 1,8 million de notices et s'accroît de 60 000 titres par an, est une base internationale de métadonnées édifiée de manière collaborative et qui fait autorité. Il est crucial de préserver et développer ce capital grâce à des partenariats stratégiques pour fournir un meilleur service aux utilisateurs actuels et futurs de l'ISSN.

**B:F**

<sup>43</sup> Gildas Illien et Françoise Bourdon, *À la recherche du temps perdu, retour vers le futur : CBU 2.0*, 2014. En ligne : <http://library.ifla.org/956/1/o86-illien-fr.pdf>